

TOGO

Force spéciale mixte anti-pandémie



REPUBLIQUE TOGOLAISE

La FOSAP dans sa mission de veille
Bulletin d'Information N°003 de décembre 2020

**Donald Trump quitte
la maison blanche**



**Joe Biden, le 46e
président des
États-Unis est arrivé!** P6

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 21 Janvier 2021 N° 305 - Prix 250 F CFA

Alimentation scolaire

Les cantines scolaires ont
offert 14.708.152 repas aux
écoliers togolais en 2020

P2

Promotion du leadership de la fille togolaise

Les 60 meilleures
élèves de la 4ème
édition récompensées

P5

Valorisation de l'image de la femme dans les médias et au sein de l'opinion

L'AJPDH-TOGO
lance le débat

P6

100 jours à la primature



**Victoire Dogbé fait
le bilan et promet
maintenir le cap** P3

Gesticulation suite à la réduction de ses avantages à l'Université de Kara

**Le Prof. Adama
Kpodar expose
sa gloutonnerie** P3



Alimentation scolaire

Les cantines scolaires ont offert 14.708.152 repas aux écoliers togolais en 2020

Neuf sur dix pays présentant les taux les plus hauts d'enfants non scolarisés en primaire sont situés sur le continent africain, selon un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). En outre, près de deux enfants sur cinq, soit 18 millions au total, sont déscolarisés dans les dix pays les plus touchés par le phénomène. Les problèmes sont liés aux moyens financiers, à l'inexistence des écoles dans les milieux ruraux, et surtout à la faim des écoliers.

Avec l'introduction de la cantine scolaire dans plusieurs établissements scolaires sur le continent, les élèves s'inscrivent et restent à l'école. Ainsi, en offrant un repas équilibré et consistant aux élèves, la cantine permet également de lutter contre les problèmes de malnutrition qui concernent des familles extrêmement pauvres.

Au Togo, l'alimentation scolaire a débuté avec l'ouverture des cantines entre 1967 et 1992 sur le territoire par le Catholic Relief Services (CRS-Catwell). A travers

le programme Education de base (EDB) de 2002 à 2006, l'Unicef a instauré des cantines dans les régions des Savanes, Kara et maritime. De 2006 à 2008, 07 cantines à titre expérimental ont été initiées avec la contribution des communautés en main d'œuvre dans la mise en place des infrastructures au profit de 2 104 élèves. Entre 2008 et 2016, un programme de cantines scolaires a été mis en place à travers le

Projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDC-Plus). Depuis 2017, les cantines scolaires sont mises en œuvre dans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base (FSB) qui fait ses preuves. Aujourd'hui, le nombre d'écoles dotées de cantines s'élève à plus de 300 sur le territoire. Le programme a touché 94 552 élèves en 2019 avec 14 708 152 repas servis. Quant aux transferts monétaires, sous-composante du projet FSB, ils ont touché 45 702 bénéficiaires avec un nombre de paiements estimé à 136 037. Dans



la région des Savanes, les cantines scolaires touchent 65 écoles primaires publiques, soit plus de 20 000 élèves. Depuis l'opérationnalisation du programme, 82,5 millions de repas chauds ont été servis à plus de 90 000 élèves en moyenne chaque année. A Kara, les cantines profitent à 62 écoles primaires publiques. Pour le compte de l'année scolaire 2019-2020, 18 542 élèves ont eu droit à des repas chauds chaque jour d'école. Plus de 6 000 000 de plats ont été servis dans la région, de 2018 à ce jour.

Le programme est arrivé à terme en 2019. Mais

il a été immédiatement prorogé, sous une nouvelle forme cette fois-ci. Les communautés font dorénavant des apports en nature et/ou espèces pour contribuer à l'exécution du programme. Les partenaires profitent du programme alimentaire pour soutenir les agriculteurs locaux dans la production de produits agricoles utilisés pour les repas scolaires. Le programme va apporter des bénéfices nutritionnels aux écoliers, des revenus plus importants aux agriculteurs, ainsi qu'un développement durable pour les communautés locales.

Depuis juin 2020, le

Togo s'est donc doté d'un cadre législatif pour la pérennisation du programme de cantine scolaire en prenant le pari de faire de l'alimentation scolaire un levier pour atteindre la «faim zéro à l'école».

« C'est là le plus beau cadeau de solidarité et de redistribution de la richesse que la République puisse faire aux valeureux parents combattifs, en donnant le sourire à leurs enfants heureux d'aller s'instruire », a déclaré Yawa Tségan, présidente de l'Assemblée nationale, satisfaite à l'issue de l'adoption de cette loi.

Cécile S.

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

EZI Akoma

Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires

Récepsé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

100 jours à la primature

Victoire Dogbé fait le bilan et promet maintenir le cap

Le nouveau gouvernement a bouclé 100 jours de gouvernance. Au cours d'une émission sur la télévision nationale (TVT) vendredi dernier, le Premier ministre Victoire Dogbé a fait le bilan de ce parcours. Pendant 100 minutes d'horloge, elle a exploré les axes de sa gouvernance et expliqué les projets mis en œuvre au profit des populations avant de parler des perspectives d'avenir.

Dès sa prise de fonction, la cheffe du gouvernement s'est donnée comme leitmotiv « gouverner autrement ». Dans ce sens, son équipe est tenue d'être plus proche des populations pour lesquelles elle travaille. « Le contact avec les populations me donne plus d'énergie pour en faire plus » a-t-elle fait savoir. Fidèle à ses principes, elle est revenue sur l'obligation de résultats. Pour l'obtention de bons résultats, elle a visité et fait le suivi de plusieurs

chantiers ouverts à travers le pays notamment à Barkoissi, à Tsévié, sur la voie Kanté-Tandjouaré, la route Pya-Sarakawa, Avépozo-Aného, Lomé-Kpalimé. Elle a procédé au lancement de la construction des infrastructures rurales à Notsè et effectué de nombreuses visites d'entreprises auprès des producteurs et transformateurs des produits locaux.

Le premier ministre a annoncé un léger recul de la pauvreté. En effet, elle soutient qu'aujourd'hui, moins de 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Loin de se jeter des fleurs, elle reconnaît qu'il y a des efforts à faire. Elle rassure que son équipe s'active à mener des actions dans ce sens tout en tenant compte du contexte marqué par la pandémie à coronavirus. « Nous devons poursuivre les efforts pour faire reculer davantage la pauvreté. », a-t-elle indiqué. Ces ef-



forts à poursuivre sont la création de richesse et des emplois notamment dans le secteur agricole, le secteur minier, la transformation et la consommation locale.

Pendant les 100 jours de sa gouvernance, Victoire Dogbé a opté pour plusieurs innovations. Il s'agit de l'assurance maladie, le télétravail qui figure dans le nouveau code de travail, la loi sur la programmation militaire qui permettra de doter les FAT des moyens adéquats pour mieux faire face aux nouvelles menaces sécuritaires.

Des actions sont menées pour faire du secteur privé un secteur fort capable de prendre activement part au développement du Togo. Dans ce sens, le gouvernement fait des efforts pour la digitalisation de l'administration et de l'économie nationale, on note la demande en ligne de casier judiciaire, la mise en place de l'Agence nationale pour l'identification biométrique ainsi que le prochain recensement général de la population. « On veut faire du Togo le pays le plus fibré de l'Afrique », a affirmé

Victoire Dogbé.

Des initiatives comme la gratuité des frais d'inscription aux examens, la revalorisation du traitement des chefs traditionnels, l'augmentation des frais de mission de 20% pour les agents de l'administration sont à l'actif du nouveau gouvernement. D'ailleurs, il a octroyé 53% du budget 2021 aux secteurs sociaux.

Dans les prochains mois, le gouvernement va travailler avec les populations sur le recensement et l'identification biométrique dans l'optique de renforcer l'inclusion. Il va intensifier le partenariat public-privé pour la construction des logements sociaux et de nouvelles salles de classes. La croissance économique, la création de richesses et des emplois se feront à travers la poursuite de l'amélioration du climat des affaires.

La Rédaction

Gesticulation suite à la réduction de ses avantages à l'Université de Kara

Le Prof. Adama Kpodar expose sa gloutonnerie

Le vice-président de l'Université de Kara, Prof. Adama Kpodar, est nommé depuis le 28 octobre 2020 Directeur général de l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Lomé par décret présidentiel. Naturellement, c'est une promotion qui lui donne droit à plusieurs avantages. D'après nos sources, le professeur Kpodar n'a plus pris part à des réunions sur les préparatifs de la rentrée académique 2020-2021 depuis sa prise de fonction en sa qualité de Directeur de l'ENA. L'Université a alors pris ses responsabilités en ré-



duisant deux de ses avantages de vice-président notamment le crédit de communication et le carburant. Le motif avancé est l'absence au poste.

Contre toute attente, il réclame les primes supprimées quand bien même il n'assume plus ses tâches. Pour conti-

nuer à jouir de tous ses avantages, il devait assumer son rôle conformément aux textes en attendant la nomination d'un nouveau vice-président de l'université. Selon la lettre adressée au président de l'université de Kara, il montre clairement qu'il est plus lié aux avantages liés à son

poste qu'au travail qu'il doit accomplir. « Permettez-moi de vous faire observer que, dès lors que le Chef de l'Etat n'a pas encore pourvu à mon remplacement à la vice-présidence de l'Université de Kara, je continue d'y assumer mes fonctions jusqu'à mon remplacement effectif par un autres décret présidentiel... Le poste du vice-président de l'université de Kara étant vacant, il va de soi que son occupant que je suis a vocation à bénéficier des avantages liés à la fonction. », indique-t-il.

En exigeant des avantages liés au poste de vice-

président d'une Université simple-ment parce que le Chef de l'Etat n'a pas encore nommé son remplaçant, le Prof. Kpodar expose sa gloutonnerie à la face du monde. Que fait-il de la conscience professionnelle ? En sa qualité de Professeur Titulaire de Droit public, il devait plutôt être celui qui devait plus combattre la rémunération des fonctionnaires qui ne remplissent pas leurs fonctions. Mais hélas ! Le ventre a pris le pas sur le bon sens.

Waraa

Obtention du casier judiciaire

En 2021, le processus se fera en ligne

Le gouvernement togolais a décidé de numériser le processus de demande de délivrance du casier judiciaire. C'est l'une des décisions fortes annoncées lors d'un Conseil des ministres tenu en début du mois de décembre 2020, sous la coordination du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le but est de mettre fin aux difficultés rencontrées par les populations avant de se faire délivrer ce document.

Le casier judiciaire est un document sollicité



très régulièrement par les citoyens pour des formalités administratives. Hélas, sa délivrance prend assez de temps et

les formalités pour l'avoir sont quelque peu embarrassantes.

A partir de 2021, la demande et le retrait du

casier judiciaire peuvent se faire en ligne. Cette nouvelle mesure accueillie en pompe par les Togolais tombe à pic et permettra dorénavant aux citoyens de se passer des longs processus administratifs qui les empêchaient d'obtenir à temps ce précieux document.

C'est un ouf de soulagement. Plus besoin de se déplacer dans la préfecture de naissance avant de se faire délivrer un casier judiciaire. Cette énième mesure sociale met un terme à

l'ancienne pratique qui engendre des coûts annexes et rend complexe le processus. Elle dématérialise complètement la demande et l'obtention du bulletin.

Peu importe le lieu de résidence du demandeur, il peut obtenir son casier judiciaire. Il suffit de se connecter à internet, via un smartphone ou un ordinateur pour en faire la demande et procéder au paiement par la même voie.

Cécile S.

Covid-19 et fêtes de fin d'année

Prudence ! Les cas positifs augmentent

Dans l'optique de limiter la transmission de la Covid 19 à travers la limitation des regroupements dans notre pays en périodes des fêtes de fin d'année, le gouvernement avait pris certaines mesures dont un couvre-feu du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021. Malgré ces mesures restrictives, le nombre de cas positifs après ces fêtes ne cesse d'augmenter au quotidien. Lorsqu'on regarde la tendance évolutive de la maladie les 4 semaines avant le début de l'application des mesures édictées par le gouvernement, on observe une augmentation progressive du nombre de cas avec respectivement 119, 133, 156 et 165 cas confirmés par semaine pour les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} semaines consécutives avant la semaine du 20 décembre 2020. Ceci indique une potentielle aggravation en période de fêtes. En effet, selon les estimations, si aucune mesure n'était prise, l'on aurait 1369 cas supplémentaires, en fonction de cette tendance observée avant les fêtes. Par conséquent, c'est bien ce même nombre de cas que les mesures spécifiques à la période des fêtes ont permis d'éviter. Au regard des nombres de cas éle-

vés observés dans les 2 premières semaines de 2021 soit 255 cas pour la 1^{ère} semaine (du 04 au 10 janvier 2021) et la tendance de la 2^{ème} semaine (du 11 au 17 janvier 2021) soit 263 cas au 15 janvier, il est clair que les fêtes ont constitué une période de grande transmission de la maladie.

Comprendre les phénomènes de contamination pendant les fêtes

Les fêtes de fin d'année sont caractérisées par 2 phénomènes principaux : regroupements de tout genre et retour au bercail de plusieurs de nos compatriotes pour retrouver leurs familles. Ces 2 phénomènes constituent des occasions de contacts entre personnes pouvant entraîner la transmission de la maladie de personnes malades mais apparemment bien portantes vers des personnes en bonne santé, donc des contaminations de masse.

Le 1^{er} phénomène, à savoir les regroupements de personnes, est caractérisé par les rencontres de partages de repas, des rencontres de partage de pots, des retrouvailles



pour jouissances en familles avec souvent des moments de danse. Il s'agit donc des occasions de promiscuité entre personnes et ainsi, des moments favorables à la transmission de la maladie lorsqu'on se rappelle qu'environ 80 % des personnes infectées sont asymptomatiques.

Ces occasions de contamination sont potentialisées par le second phénomène, celui du retour de nos compatriotes de l'étranger. Sachant que la maladie est plus présente dans beaucoup d'autres pays particulièrement dans les pays européens, américains et asiatiques, le risque d'entrée de la maladie à travers les personnes revenant de ces pays est à considérer. En effet, malgré les dispositions prises par notre pays pour tester les voyageurs à l'aéroport et aux autres frontières, le risque d'échap-

pées est bien réel du fait que certains pourraient être en début de leur infection et donc, avoir des tests encore négatifs à ce stade de la maladie. Ces derniers pourraient exprimer leur maladie ou devenir malades asymptomatiques pendant leur séjour au pays. C'est d'ailleurs ce qui a été observé par le constat du grand nombre de positifs parmi les voyageurs au départ. La période des fêtes en général et celle des fêtes de fin d'année en particulier, porte alors un risque élevé de transmission de la maladie. C'est au regard de cette réalité que le gouvernement en proactivité, avait mis en place des mesures spécifiques à la période des fêtes de fin d'année. Il faut rappeler que la maladie s'exprime chez une personne dans une moyenne de 10 jours

après avoir été infectée. La plupart des cas ont été donc détectés en période post-fêtes, donc après le 1^{er} janvier. Nous sommes aussi à la période de départ des togolais de la diaspora revenus fêter en famille. Le dispositif de test systématique avant le voyage a ainsi permis de détecter de nombreux cas positifs parmi les voyageurs départ et explique les nombres élevés observés en ces périodes. Les fêtes de fin d'année ont contribué à augmenter le nombre de cas confirmés de Covid-19. Mais, parallèlement, il faut souligner que cette augmentation qui pourrait aboutir à une grosse explosion, a été drastiquement limitée par les mesures spécifiques édictées par le gouvernement pour la période des fêtes, et donc dont l'impact est mesuré par le nombre de cas évités en comparant le nombre attendu si rien n'était fait et le nombre réellement observé. Actuellement, le couvre-feu est maintenu dans la région des savanes devenue un foyer de transmission. La population doit alors redoubler d'efforts en ce qui concerne le respect des mesures barrières.

La Rédaction

Concertation Nationale entre acteurs politiques

Un nouveau cadre de discussions entre pouvoir et opposition

Désormais, les discussions politiques se dérouleront dans la CNAP (Concertation Nationale entre Acteurs Politiques). Ce cadre a été créé par le pouvoir et les partis de l'opposition mardi dernier. Ils vont pouvoir discuter dans ce cadre de l'organisation des élections et de la vie politique de notre pays. Des comités d'appui ont été créés pour appuyer les travaux préparatoires qui seront débattus en plénière.

Plusieurs partis présents à la rencontre notamment l'UFC ; l'ANC et la CPP ont apprécié cette initiative. « Le ministre a fait le compte rendu des propositions

qui ont été envoyées au gouvernement et qui ont toutes été validées. C'est une réunion qui a été fructueuse, l'ambiance est bonne, tous les partis politiques présents comprennent maintenant qu'il faut rentrer dans une dynamique d'évolution et quitter donc la rue. », s'est félicité Sèna Alipui, Président du groupe parlementaire UFC. « Il y a la volonté de part et d'autre de parvenir à des solutions qui peuvent améliorer le cadre électoral dans notre pays, assainir les commissions de vie politique dans notre pays. "Nous prendrons notre part avec toutes les con-



tributions qui peuvent concourir à améliorer le climat politique et socioéconomique du pays. », a indiqué pour sa part Patrick Lawson, représentant de l'ANC. Abordant dans le même

sens, le président de la CPP, Akouété Béléki indique : « Si nous sommes tous dans la dynamique d'un apaisement politique, d'un développement inclusif et harmonieux, nous ferons

de ce pays, un pays émergent, digne de ce nom et où les divisions politiques ne mettent pas en péril le développement économique et social du pays ».

Cependant, le CAR ne partage pas la même vision. Son représentant dit être resté sur sa soif. « Il faut régler une fois pour de bon les problèmes politiques togolais, de normaliser la situation politique avec un rebond sur la situation économique ». a relevé Jean KISSI. A l'entendre, il ira voir son parti qui décidera du comportement à adopter.

Jack NUKUNU

Promotion du leadership de la fille togolaise

Les 60 meilleures élèves de la 4ème édition récompensées

Les 60 meilleures élèves de la 4^e édition du leadership de la fille togolaise ont été récompensées, contre 30 prévues. La cérémonie de remise des divers prix s'est déroulée vendredi 15 janvier 2021 à Lomé en présence du ministre en charge de la promotion de la femme, Adjovi-Lolonyo Apedoh-Anakoma. « Le Programme de l'excellence académique et du leadership de la fille togolaise est une initiative gouvernementale qui imprime dans l'esprit des filles, la culture de l'excellence, l'affirmation de soi et le profond désir d'assumer d'importantes responsabilités dans la société. « Depuis 2017, l'événement récompense 30 meilleures du Togo. Cette année, N° 305 - Jeudi 21 Janvier 2021



grâce à l'engouement qu'a connu le projet et surtout grâce à l'accompagnement financier des partenaires, le nombre de bénéficiaires est passé à 60. « Les 60 lauréates sont les meilleures filles de chacune des 06 régions administra-

tives scolaires du Togo, toutes séries confondues. Elles ont été retenues par ordre de mérite, sur la base des résultats du BAC II. Elles ont reçu chacune un ordinateur portable et des kits scolaires. « Mme Apedoh-Anakoma a invité les

récipiendaires à rester dans la dynamique de l'excellence, afin de relever les défis qui s'imposent aujourd'hui en termes de leadership et de contribution à l'œuvre de développement national. « Aujourd'hui et plus que jamais, la contri-

bution de la femme à l'édification d'une nation harmonieuse, épanouie et prospère est déterminante et perçue dans le monde comme une norme à laquelle toutes les communautés doivent aspirer. Cette contribution n'est possible que grâce aux efforts dans l'investissement pour l'éducation et la formation de la jeune fille ainsi que dans la valorisation de son potentiel », a indiqué le ministre en charge de la promotion de la femme. « D'autres femmes, membres du gouvernement ont pris part à cette cérémonie. Elles ont aussi prodigué des conseils aux lauréates et partagé leurs expériences avec elles.

Cécile S.

Donald Trump quitte la maison blanche Joe Biden, le 46e président des États-Unis est arrivé!

Un nouveau chapitre de l'histoire des États-Unis s'est ouvert hier mercredi 20 janvier. Le vainqueur de l'élection présidentielle américaine, Joe Biden a prêté serment et est donc officiellement devenu le 46e président des États-Unis. Retour sur une journée historique.

La cérémonie s'est déroulée au Capitole, le bâtiment où siège le Congrès américain qui a été envahi par des partisans de Donald Trump le 6 janvier dernier. Plus de 20 000 soldats de la Garde nationale étaient mobilisés dans la capitale



barricadée par craintes de nouveaux débordements. Fait inédit depuis 150 ans, le président sortant n'a pas participé à la passation de pouvoir. Son nom n'a d'ailleurs pas été cité une seule fois durant la cérémonie. Lors d'un discours en début de journée, Donald Trump a simplement souhaité bonne chance à l'administration

Biden avant de se rendre à sa résidence de Mar-a-Lago et de promettre qu'il reviendrait « d'une manière ou d'une autre » « La démocratie l'a emporté »,

s'est réjoui de son côté le président lors de son premier discours. Lors de sa prise de parole, il a appelé à « l'unité » le pays, traversé par des crises sociales, économiques et sanitaires profondes. La journée restera également dans les livres d'histoire en raison de l'accession de Kamala Harris au poste de vice-présidente. À 56 ans, elle est devenue la première femme noire et d'origine indienne à occuper cette fonction.

Rfi

Valorisation de l'image de la femme dans les médias et au sein de l'opinion L'AJPDPH-TOGO lance le débat

L'Association des journalistes pour la promotion des droits de l'Homme (AJPDPH) a animé hier, 20 janvier à Lomé une conférence-débat sur le thème : «L'image de la femme dans les médias et au sein de l'opinion : rôle et responsabilité des médias.»



La conférence débat a été animée par Sas Gaou de la radio Kanal FM. Il avait autour de lui plusieurs panélistes notamment, Aminata Adrou de la HAAC; Marthe Faré, écrivaine et spécialiste des réseaux sociaux; l'ambassadeur Sogoyou Kéguéwé et Inès Adzimawo, juriste. Ils ont abordé plusieurs sous-thèmes notamment l'image des femmes dans les médias Togolais : état des lieux ; l'image de la femme au sein de l'opinion ; l'image de la femme sur

les réseaux sociaux ; la responsabilité de la femme elle-même dans la perception de son image et pour finir, est-ce que la législation togolaise protège suffisamment la femme dans les médias. Des différents échanges, il ressort que la responsabilité est collective. Il doit falloir alors renforcer la formation civique à tous les niveaux et former davantage les journalistes qui atteignent pratiquement toute la popula-

tion. La justice doit aussi faire son travail en sanctionnant conformément à la loi tous ceux qui ternissent l'image de la femme dans les médias et sur les réseaux sociaux. A entendre la présidente de l'AJPDPH, Estelle Koudjonou, les échanges ont été fructueux. Cette conférence-débat se tient en prélude à un atelier qui sera organisé dans les prochains jours pour mieux creuser la thématique.

La Rédaction

PHARMACIES DE GARDE Du 18/01/2021 au 24/01/2021

BE KPOTA près du Marché Dzifa +22822 70 01 69	2250815
Pharmacie ADIEU LA GLOIRE Site à 200m du marché de Légassito, sur le grand contournement, voie de Madikpo +22822 20 42 42	Pharmacie HORIZON 166, boulevard du 13 janvier Nyekonkpe, Face Sauteurs-Pompier à côté de l'immeuble AAC. +22822 20 42 42
Pharmacie ADOUNI Véressito-Loggome; pres du carrefour AISED 9130419	Pharmacie HOSANNA Carrefour Sagbadjo-Adidogomé. Ave Sérémekono +22822 51 01 69
Pharmacie AGOE-NYVE A côté de l'Église Catholique d'Agou-Nyve +22822 25 63 38	Pharmacie JUSTINE 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat +22822 21 00 01
Pharmacie APOUANTOINE Non loin du Lycée Assiyéyé. En face de la station Total Agou - BP 486 Lomé - Togo +22822 19 12 15	Pharmacie LAMAIN DE DIEU Non loin du marché Agou Assiyéyé - 13 BP 523 Lomé Togo +228 22 52 77 55
Pharmacie AVEPOZO A côté de la place publique d'avepozo +22822 27 04 86	Pharmacie LE GAUEN Rue Pavée d'Adidobin +22822 51 71 71
Pharmacie BAGUIDA Face Océ de Baguida +22822 35 47 77	Pharmacie LE ROCHER Agou Zongo, sur la Rue nationale N° 1; pres du terrain de jeu de G2L 9240066
Pharmacie BEL AIR 1, Rue du Commerce, non loin de l'Hôtel Palm Beach Adakpato - BP 13115 Lomé - Togo +22822 21 03 21	Pharmacie MAGNIFICAT Allée Sagbadjo Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe +22822 56 00 00
Pharmacie BETANIA Rue Sio, Tosi-Gankomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah +22822 43 69 40	Pharmacie MITHILDA Rue PATASS - Lomégan - ODEF +22822 51 15 34
Pharmacie BETHEL Rte d'Adidogomé +22822 25 23 70	Pharmacie NOTRE DAME DE MEDJ Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Galtou - Face Byline +22822 20 56 94
Pharmacie BIEN-ETRE +22822 26 45 16	Pharmacie PATIENCE Tokoin Gbadago +22822 21 60 94
Pharmacie CHARITE A côté du CEG d'Agou-Nyve +22822 25 12 60	Pharmacie PROVIDENCE Bd. Jean Paul II +22822 26 66 48
Pharmacie CHRIST-ROI Kacome +22822 27 46 66	Pharmacie REGINA PACIS quiltch français +22822 49 38 58
Pharmacie CRISTAL Boulevard Houphet Boigny +22822 20 90 91	Pharmacie RALPHA Située au 4486 Boulevard Zio Hedzranawo, derrière TOGO 2000 +22822 51 39 39 / 22 35 70 00
Pharmacie DE LA ESCOPORT Rte de l'Aéroport SITO +22822 26 21 22	Pharmacie SINGLIERA Site Et. P. Lucas Sanguera +22822 42 80 80
Pharmacie DESECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Késsimé +22822 51 75 75	Pharmacie SANTAMADONNA Site à Késsimé sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse +22822 66 10 66
Pharmacie DES ROSES Quartier Véressito, en face de l'entreprise de l'Union +22822 37 38 12	Pharmacie SHALOM Agou-Cacavel, non loin de BKS. Sur la route Agou-Adidogomé +22822 51 87 60
Pharmacie DIVINA GRACIA Quartier Agou-Flovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour de Késsimé) +22822 45 79 69	Pharmacie Ste RITA Rue Pavée, Du Lassané - Face Hôtel SANVA +22822 20 90 16
Pharmacie EL SHADVI Face Ecole Théologie ESTAO +22822 51 44 25	Pharmacie SI KIZITO Bd. de la Kara pres du Bar TAMTAM +22822 21 99 63
Pharmacie ENOUI Station d'Agoupedagan +22822 25 90 68	Pharmacie UNIVERS SANTE Boulevard GNASSIN SAGUE Eyaderma, Cité OUA face à l'entrée de l'U.C. ANFUS +22822 52 41 39
Pharmacie ESPACE VIE Agou Loggome, face Bar Plaisir 2003 +22822 32 87 20	Pharmacie VOLONTAS DE Quartier Avedji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City +22822 26 00 95
Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO pres du Carf EDEM (CAMP GP)	

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence du Club Diplomatique de Lomé

1. Le Club Diplomatique de Lomé (CDL) a tenu sa 15ème conférence ce mardi 19 janvier 2021 à l'hôtel Sarakawa sur le thème : « Présentation de la solution RETICE : une innovation d'un Togolais de la diaspora pour



réduire la fracture numérique dans le domaine de l'enseignement ».

2. L'orateur du jour n'est personne d'autre que l'inventeur du RETICE, Dr Victor Kossikouma AGBEGNENOU, scientifique concepteur-inventeur, théoricien et praticien transversal des sciences.

3. Présentant sa technologie qu'il décrit comme un « cartable numérique », l'orateur a indiqué qu'il s'agit d'un système connecté intégrant un serveur local et des terminaux numériques qui apportent une véritable révolution dans le domaine de l'enseignement, dans la mesure où il permet, entre autre, aux acteurs du système éducatif, de disposer d'un réseau numérique local permettant de communiquer et de partager des données sans recourir à l'internet. Ainsi, pour les universités du Togo, le RETICE apparaît comme une solution aux effectifs de plus en plus importants des étudiants dans la mesure où il permettra à l'enseignant de

dispenser des cours à des étudiants qui sont à domicile.

4. Les nombreuses interventions qui ont suivi la présentation de l'orateur témoignent de l'intérêt qu'il suscite, surtout en cette période de pan-

démie de la covid-19 où l'enseignement à distance devient plus qu'une nécessité.

5. Le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof. Robert DUSSEY et son collègue des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Prof. Dodzi KOKOROKO ont tous salué le génie de ce Togolais dont l'invention contribuera à réduire la fracture numérique dans le domaine de l'enseignement.

6. Il convient de noter que le RETICE est déjà en cours d'implémentation à l'Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ESAG) et sera opérationnel dans quelques semaines.

7. Docteur AGBEGNENOU avait été lauréat du Prix des réussites Diaspora, une initiative du Ministère des affaires étrangères qui célèbre l'excellence togolaise à travers le monde.

Fait à Lomé, le 19 janvier 2020



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois



Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.